

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 06 MARS 2023

**2023-001**

Date de convocation : 27/02/2023

Nombre de Conseillers :

en exercice : 12

en présence : 9

votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de mars, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence Monsieur Marc DEGAUCHY, premier adjoint au maire, en l'absence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, A. BOBOWSKI, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, M.J. LENS, V. LEROY, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : P. LEFEBVRE, C. PICAUD, D. CAPY

Procurations : C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à O. FACHE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

**DELIBERATION N°1 : ACCUEIL DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT DU CENTRE SOCIAL RURAL DE GUISCARD**

Monsieur Marc DEGAUCHY, adjoint au Maire empêché, propose à l'assemblée de voter le renouvellement de la participation de la commune aux activités des enfants de Morlincourt au Centre de Loisirs Sans Hébergement du Centre Social Rural de Guiscard pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Il présente les tarifs pour 2023 qui sont inchangés :

- 9,00€ la journée
- 4,50€ la demi-journée

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation pour 2023 au CLSH du Centre Social de Guiscard et vote à l'unanimité la proposition des tarifs. Il autorise Monsieur Marc DEGAUCHY à signer l'engagement annuel 2023.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 06 mars 2023.

Pour le Maire empêché

L'Adjoint

  
Marc DEGAUCHY  
(OISE)